

Les champions au biberon de l'État?...

Autor(en): **Jeannotat, Yves**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport**

Band (Jahr): **50 (1993)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les champions au biberon de l'Etat?...

Yves Jeannotat

Depuis longtemps, bien longtemps, très longtemps, le sport suisse a voulu que ce qui, en lui, relève de l'éducation, de la formation, de l'hygiène et de la santé, de l'infrastructure partiellement aussi, soit pris en charge, donc également dirigé par l'Etat (il s'agit, en fait, des secteurs dans lesquels le mouvement, le jeu, le sport revêtent prioritairement un caractère social).

Depuis longtemps, bien longtemps, très longtemps, le sport suisse a voulu que ce qui, par lui, débouche sur le spectacle et l'exploit (aspect commercial de l'événement) soit et reste résolument du domaine privé.

Cette répartition, désirée et approuvée par la population, est un exemple d'équilibre qui, le moment d'étonnement passé, est finalement enviée par de nombreux autres pays, en Europe et de par le monde.

En Suisse par contre, un petit groupe d'individus, d'anciens champions généralement, contestent non pas tant la formule que le fait que l'Etat ne se mette pas à leur service à eux aussi, qui s'attribuent, sans d'ailleurs demander l'avis de personne, un rôle de porte-drapeau; des champions qui donnent finalement l'impression de vouloir s'approprier le beurre et l'argent du beurre; en d'autres termes un peu crus: de vivre aux crochets d'une société dont un bon pourcentage n'a pas la moindre envie de se servir d'eux comme valeur de référence, ni même envie ne serait-ce que de les connaître; petit groupe de vedettes – plutôt anciennes – qui revendiquent la faveur de têter au biberon de l'Etat, tout en se réservant le droit de faire voler la bouteille en éclats après la dernière goutte!

*

Les fédérations sportives sont fières de leur indépendance et elles font tout, à juste titre, pour préserver leur autorité sur le sport de compétition, à tous les niveaux, et même au plus élevé. Elles s'insurgent lorsque l'Etat, parfois – et bien contre son gré – est amené à s'immiscer dans leur domaine privé pour des raisons de protection de l'environ-

nement par exemple, ou de sécurité. Mais comment préserveraient-elles cette liberté sacrée et ce droit de contrôle si une partie de leurs membres, les plus en vue de surcroît, passaient «aux mains de l'Etat»?

L'Etat reconnaît, comme tout un chacun la beauté, l'intensité, la fascination, et parfois même la grandeur du spectacle sportif. Il l'encourage donc, mais dans le cadre des limites légales qui lui sont imposées par le peuple: à la base, là où l'investissement reste plus éducatif et social que commercial. Il lui fournit aussi, dans le cadre du Centre sportif de Macolin et de son Institut des sciences du sport notamment, des prestations qui, sans être à proprement parler substantielles, sont loin de n'être que symboliques. Elles se situent, pour dire vrai, à un niveau qui évite de léser le contribuable, honorable citoyen que le sport d'élite, les records, les médailles laissent parfois froid et même de glace, depuis que l'enjeu qui sous-tend la victoire est trop souvent pourri par la tricherie et la spéculation.

*

Celui-ci, après les JO de Barcelone, faisait preuve à la fois d'égoïsme et d'une étonnante méconnaissance de nos institutions démocratiques, tout comme celui-là, qui déclarait récemment à la presse: «... le Conseil fédéral ne démontre en rien la volonté de faire avancer les choses, Flavio Cotti et Ruth Dreifuss refusant de soutenir le sport d'élite. C'est pourtant ce dernier qui est venu susciter des vocations, intéresser les

jeunes suite aux exploits des Rosset, Rominger et autres Zurbriggen. Et un ado de plus pratiquant un sport, c'est un ado de moins dans la délinquance...»

Respect à ces champions et bravo à leurs exploits. J'éprouve moi-même presque autant de plaisir à suivre leurs spectacles que ceux du théâtre municipal. Mais il s'agit, justement, de champions «arrivés» et qui en ont déjà plein les poches, argent honnêtement mérité, il n'y a aucun doute, mais qui ne signe la réussite que du tout petit pourcentage qui a franchi avec succès, grâce à la passion, au travail, à la volonté et au talent, toutes les étapes qui mènent au haut niveau. Que s'est-il passé pour les autres – la majorité – qui se sont perdus en route? Une partie s'est orientée volontairement dans une autre direction; l'autre, victime du miroir aux alouettes qu'on a placé sous ses yeux, des mirages de l'enrichissement, de l'entraînement intensif précoce, va garder des traces pour la vie...

Si, aujourd'hui, j'étais parent d'une petite fille ou d'un garçon, je l'encouragerais à choisir le sport qui lui plaît plutôt que celui pour lequel il/elle est le plus doué(e) et de suivre, alors, la filière que la fédération y a tracée vers le sommet, cette fédération libre et autonome qu'il/elle va découvrir en entrant au club, où se trouve une multitude de moniteurs que l'Etat a contribué à former... C'est là que se situe la première étape de prévention sportive contre les déviations de toute sorte et, dans ce processus, le champion reste un stimulant bénéfique et non un remède... Dans la marche vers un objectif, ce n'est pas la consécration qu'il faut donner en exemple, mais le chemin qui y mène! ■



La formation des moniteurs: une contribution importante de l'Etat au sport de haut niveau.